

ATTESTATION DE NON-DANGEROUSITÉ

Objet : Attestation de non-dangereuxité du produits Artemio 10005172

Je soussigné, Axel VAN REET, agissant pour le compte de la société Artemio, atteste, sur la base des informations communiquées par le fabricant dans la fiche de données de sécurité du produit 'Pigment Ink Pad' (révision du 22/08/2025), que le produit référencé ci-dessus n'est pas considéré comme des produits dangereux au regard de la réglementation européenne applicable en matière de classification, d'étiquetage et d'emballage des substances et mélanges.

Le produit est constitué principalement d'eau, de glycérine et de pigments sous forme d'une formulation aqueuse de tampon encreur. La fiche de données de sécurité mentionne expressément qu'il ne contient pas d'ingrédients dangereux.

Sous réserve du respect des conditions normales et raisonnablement prévisibles d'utilisation, de stockage et de manipulation recommandées par le fabricant, ces produits peuvent être considérés comme non dangereux.

La présente attestation est établie de bonne foi sur la base des renseignements techniques et réglementaires fournis par le fabricant. Elle est destinée à être produite auprès de toute autorité, administration, organisme de contrôle ou client qui en ferait la demande.

Fait à Braine-le-Comte, le 19/08/26

Nom : Axel VAN REET

Fonction : Administrateur délégué

Signature et cachet :



ARTEMIO SA
Allée de Salmonsart, 2
B-7090 Braine-le-Comte
TVA BE 0471.675.366